Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_79-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Six, le 25 Juin à 18 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Régis KERDELHUÉ, Maire.

Étaient également présents :
Robert HÉNAULT, Marie-Claire DECROIX, François VERGNON, Céline BOSSEUR DIT TOBY, Louis MEDICA, Nathalie LE FOLL, Alexandre SAHAL, Anne-Laure MORGON, Walter PAULMIER, Emmanuelle CHIFFOLEAU, Judickael PINARD, Françoise GILVESTRE, Gérald TOUCOURT, Delphine BRIAND, Clément MACHETEL, Fabienne RICHAUD, Dominique LOUIS, Christian FAUCHEUR, Jean-René LE PIQUET, Capucine FALOURD, Catherine CORFMAT, Bernard BASTIER, Véronique COLIN, Loïc BARDIN, Virginie HEUSSNER, Solen LE GAL, Patrice JACQUEMINOT, Laëtitia MÉLOIS

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Cécile BERGER à François VERGNON
Franck LÉNA à Bernard BASTIER
Annie RAMIREZ à Régis KERDELHUÉ
Sandrine TURLURE à Nathalie LE FOLL

Secrétaire : Mme Capucine FALOURD

Date de la convocation	18 Juin 2026
Date de l'affichage	19 Juin 2026
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	32

2026_79 **Reconduction du marché des producteurs à Guidel Plages (cœur de station) – Renouvellement de la convention de partenariat avec le réseau « Bienvenue à la ferme »**

Rapporteur : C. Bosseur

Pour la 8ème année consécutive, un marché de « producteurs de Pays » se tiendra chaque mercredi soir d'été au cœur de station à Guidel plages.

Prévue le mercredi en fin de journée, de 17 à 19h30, la prochaine édition ouvrira le 8 juillet pour se terminer le 26 août. Elle regroupera une dizaine de producteurs, tous engagés dans des productions locales, artisanales, commerciales dans des « circuits courts » avec, pour la plupart une labellisation officielle « bio ».

Les conditions financières sont les suivantes :

- Pour la commune, 3 journées d'appui à la mise en place et au suivi seront facturées par la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne à la commune au tarif de 912 € TTC par jour soit au total 2 736 € TTC
- Pour Bienvenue à la ferme Bretagne, la facturation par la commune des droits pour 120 € TTC/marché soit pour 8 marchés 960 € TTC

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260625-DEL_2026_79-DE

Il sera demandé au Conseil municipal d'approuver la reconduction de ce partenariat pour 2026 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec Monsieur le Président de la Chambre Régionale d'Agriculture.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Commerce, tourisme, vie économique et festivités en date du 02 juin 2026,

VALIDE la reconduction du marché des producteurs à Guidel plages

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville et le réseau « Bienvenue à la ferme » pour la saison estivale 2026

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Monsieur Alexandre SAHAL sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 26 Juin 2026
Le Maire,
Régis KERDELHUÉ

MAIRIE DE GUIDEL
MORBIHAN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.